

# une communauté de projet

La vie locale, l'intéressement de la population à l'organisation des conditions de vie oscillent entre deux références : les cadres administratifs, institutionnels, à l'intérieur desquels s'organise la vie et se modèle toute réalité (départements, communes ou entités nouvelles, districts, communautés urbaines, etc...) ; des solidarités de fait qui « contestent » constamment ces cadres sitôt « définitivement » fixés. Ces deux modes d'organisation de l'espace sont dialectiques en ce sens que périodiquement les solidarités se figent en cadres d'institutions que sapent des solidarités nouvelles. Le débat régional qui oppose aux partisans de la région administrative les tenants des solidarités de l'action régionale procède de cette dialectique. En tous cas, les derniers soulignent que si les cadres administratifs doivent couvrir l'ensemble des territoires, les solidarités de l'action régionale par contre, peuvent constituer d'utiles exceptions, voire se superposer pour quelque temps aux cadres classiques.

C'est un moment de ce type que l'expérience du Nord-Finistère prétend saisir. Il y a quelques années, les agriculteurs du Nord-Finistère créaient une coopérative en vue de la commercialisation de la production. Autour de cette coopérative est née une prise de conscience collective des solidarités de destin d'une région de fait : la Bretagne occidentale.

Les moments privilégiés de cette prise de conscience ont été la création de la Société d'Economie Mixte du Nord-Finistère (organisme d'étude) et la réalisation du schéma directeur d'aménagement (procédure de participation) (1).

(1) Ce schéma a été réalisé pour le Nord-Finistère.

Le Sud-Finistère a réalisé parallèlement un schéma directeur d'aménagement ; les populations du département se trouvent depuis peu associées dans le cadre du Comité d'action de la Bretagne occidentale (C.A.B.R.O.).

Les orientations dégagées par l'étude menée en Bretagne occidentale offrent la particularité de n'être pas le fruit des analyses et des choix des seuls spécialistes, mais d'être le résultat d'un dialogue, d'une concertation, engagés par ceux-ci avec l'ensemble de la population et les élus du Finistère.

Au cours des différentes phases d'étude, les hypothèses élaborées ont été soumises au choix des autorités de tutelle et des responsables de la région et l'ensemble des élus, des responsables professionnels, et des représentants de l'administration au niveau des cantons et des communes ont été associés étroitement à ces choix.

Précédée par une campagne d'information qui s'est déroulée de mars à juin 1966, l'organisation de 12 journées de travail d'octobre à décembre 1967 a réuni plus de 300 maires, conseillers municipaux, conseillers généraux, parlementaires et responsables professionnels ; elle souligne cet effort d'association de la population à l'élaboration d'un plan général de développement.

Dans une perspective de développement global, l'information et la participation de la population apparaissent comme des moments aussi importants que les études préalables et les propositions qu'elles déterminent. Les chances d'application du plan, et

donc la rentabilité des études dépendent, en effet, (entre autres facteurs) de l'effort d'invention qu'acceptera de consentir ou de ne pas consentir la population, ainsi que de sa volonté réelle de faire face au problème de développement.

Cette action d'information et de participation (et non de propagande) repose toute entière sur l'association de la population au processus de réflexion qui a conduit les responsables, portés par leur confiance dans l'avenir de leur région, et placés devant un ensemble de contraintes économiques et sociologiques particulières à une prise de conscience de la solidarité de cette région, et à la volonté de la doter d'un plan d'aménagement et de développement, au travers d'institutions spontanées, nées de l'insuffisance, voire de la faillite des institutions régionales ou nationales, sans prise sur les réalités.

### **CETTE SOLIDARITE REPRESENTE LE MOTEUR DU DEVELOPPEMENT REGIONAL**

L'association de la population à l'élaboration du travail a permis à celle-ci de prendre conscience de la nécessité de la mutation, et d'accepter les sacrifices qu'elle devait consentir pour rendre possible la réanimation économique et sociale d'une région, où 41 % de la population active travaillent encore dans le secteur primaire (essentiellement agricole).

Il lui a fallu accepter l'idée d'une diminution importante de la population active agricole, nécessaire au rajeunissement de la direction des exploitations, à une meilleure orientation de la population. Il lui a fallu accepter le départ annuel de la terre de près de 1 500 jeunes. Il lui a fallu, en conséquence, accepter, favoriser, l'idée d'industrialisation, complément d'une politique de l'emploi.

### **LES CHANCES PARTICULIERES DE DEVELOPPEMENT**

Certaines chances particulières, naturelles et humaines, existent et favorisent cependant ce phénomène de mutation :

- Une façade océane considérable, un site naturel en eau profonde, créent des possibilités considérables d'ouverture et d'échanges avec le monde.
- Un taux élevé de la scolarisation, et un pourcentage de réussite important, donnent la possibilité de dégager des cadres compétents, d'origine

locale et permettent ainsi de retourner en éléments de progrès, ce qui était un coût.

- Un syndicalisme agricole puissant, jeune, intelligent, à l'origine de tous les mouvements de modernisation de la région s'appuyant sur une prise de conscience et sur une analyse des faits aussi élaborée que possible ; syndicalisme qui admet cette mutation, cette transformation, cette maîtrise différente de la nature qu'amène toute aire industrielle.
- Une épargne privée considérable, réinvestie il est vrai, par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts et Consignations dans une série d'opérations industrielles, d'équipements, dans les régions les plus industrialisées de France. La mobilisation régionale de cette épargne sur place, au profit d'activités productives de développement permettrait d'amorcer les mécanismes d'investissement à l'intérieur de la région pouvant ainsi contribuer puissamment au lancement du pôle industriel indispensable à la région.

### **NAISSANCE POSSIBLE D'UN DIALOGUE AVEC L'ETAT**

Les solidarités locales, aidées en cela par les nécessités et par la volonté de quelques hommes se sont donné les moyens de concevoir leur propres stratégies.

Elles se sont donné la possibilité d'exprimer leurs ambitions par des programmes auxquels adhère l'ensemble des citoyens ; ainsi sont nées les conditions de dialogue, de concertation avec l'Etat. Cette concertation ne peut aboutir qu'à la condition que l'Etat n'ignore plus ces nouvelles structures locales, décentralise ses moyens financiers, négocie, en fonction de ses propres plans, la prise en charge d'un certain nombre d'actions entraînant au niveau d'un ensemble régional élargi, et doté de moyens administratifs et techniques puissants, permettant ainsi de donner une véritable dimension à l'espace géographique concerné.

La Bretagne occidentale veut ainsi faire la preuve que, sans mettre en cause les collectivités territoriales traditionnelles, le projet de développement peut créer une ambition et une communauté régionale. A cette échelle qui n'est pas celle des grands projets nationaux comme le Rhin-Rhône, la participation active des habitants est à la fois une condition et un gage de la réussite.